

Dans les Vosges, la Ferme forgeronne décroche l'unique label EcoQuartier lorrain pour 2014

by Correspondances lorraines - mercredi, janvier 21, 2015

<http://correspondances.fr/la-ferme-forgeronne-decroche-le-label-ecoquartier-lorrain/>

Avec la Ferme Forgeronne, la commune des Forges offre aux Vosges l'unique projet lorrain labellisé Ecoquartier 2014. La bourgade de 2 000 habitants située en banlieue d'Epinal a concrétisé dans une ancienne ferme les principes de filières courtes, de densité urbaine et de haute qualité environnementale.

La commune des Forges a vu récompenser en décembre dernier une étonnante aventure de renouvellement urbain à 5 kilomètres d'Epinal. La Ferme forgeronne, bâtie de 800 m² implantée depuis deux siècles au cœur de la commune, s'est muée en un lieu d'habitation et de commerce regroupant 13 logements et trois locaux d'activité. Maître d'ouvrage associé, Les Forges peaufinent depuis 2006 ce projet alliant mixité d'usage, densité urbaine, développement économique et haute qualité environnementale. La réhabilitation réalisée sous maîtrise d'œuvre du cabinet haut-rhinois Vitalis architecture et environnement a valu à la commune l'unique labellisation EcoQuartier de Lorraine pour l'année 2014 sur 19 projets retenus sur le plan national. Cette nouvelle distinction s'ajoute aux prix Prebat 2009 et LQE 2012 et confère à la commune une réelle notoriété parmi les urbanistes.

Recréer la convivialité

Le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) des Vosges, la chambre d'agriculture, l'Ademe et le Critt bois d'Epinal ont prêté leur concours au projet, qui présente en rez-de-chaussée un local de vente directe de produits agricoles locaux, un cabinet vétérinaire et des soins infirmiers.

La réhabilitation a de surcroît privilégié une isolation thermique et phonique à base de brique, ouate de cellulose, laine de bois, chaux et roseaux, qui ramènent la consommation d'énergie primaire à une fourchette comprise entre 54 et 65 kw/m²H/an. La chaleur produite par les convertisseurs de froid du local de vente contribue à chauffer le bâtiment, qui utilise également une chaudière à pellets. Le projet a mobilisé un budget de 2,3 millions d'euros, subventionné à hauteur de 47,7 %. La commune s'acquitte d'un remboursement annuel de 77 000 euros et enregistrait en 2013 des recettes annuelles de 55 000 euros.